PROGRAMME MONDIAL DE LA FAO POUR L'AMÉLIORATION DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

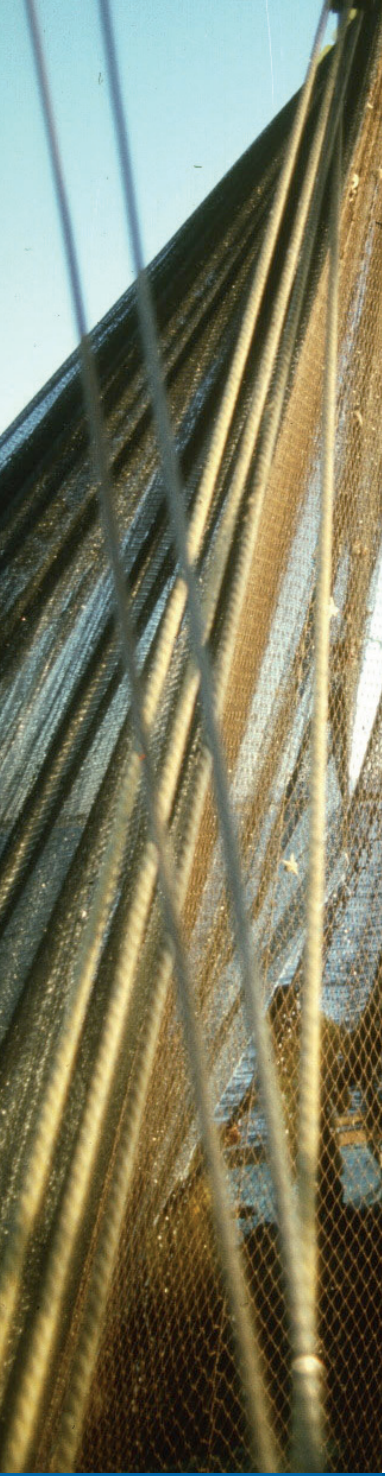

LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE FONT VIVRE PRÈS DE 8 POUR CENT DES HABITANTS DE LA PLANÈTE – OR ELLES SONT VULNÉRABLES

Près de 45 millions de personnes pratiquent directement la pêche ou l'aquaculture ; la grande majorité exerce leur activité à petite échelle dans des pays en développement. Les femmes représentent près de la moitié des effectifs.[1]
Grâce à leur activité, ces travailleurs et travailleuses du secteur peuvent se nourrir et donner de quoi manger à leurs communautés et à l'ensemble du monde. Ils contribuent aussi à la lutte contre la pauvreté, à la génération du revenu national et au commerce international. Si l'on ajoute les intervenants du secteur secondaire (qui comprend la construction et réparation navales, la transformation et la commercialisation) et les personnes à la charge des travailleurs du secteur, près de 8 pour cent de la population mondiale vit de la pêche et de l'aquaculture.[2]
Or les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs sont souvent pauvres, et elles sont vulnérables à toute une série de menaces. La surpêche et les pratiques d'aquaculture non durables mettent en péril la base de ressource dont elles tirent leurs moyens d'existence. Faute de garanties, ces communautés sont exclues du marché du crédit. Leurs droits sur les terres et les ressources halieutiques ne sont généralement pas garantis. Dans les zones côtières, beaucoup de communautés sont exposées à des catastrophes naturelles, dont le risque croît avec le changement climatique. Ces individus ne parviennent pas à retirer tous les avantages de leur dur labeur, car ils sont pénalisés par des politiques publiques peu favorables, un manque d'autonomisation et un accès limité aux ressources, aux services et aux marchés. Il faut améliorer leur résilience de façon à ce qu'ils puissent s'adapter rapidement à l'évolution constante des circonstances.

[1, 2] *Source:* FAO. La situation mondiale des pêches et de l´aquaculture 2010. Rome, FAO. 2010. 224 p.

LE PROGRAMME DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE DE LA FAO EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE : UNE RÉPONSE À CES MENACES

La FAO a lancé un programme mondial en faveur des millions de personnes qui tirent leurs moyens d'existence de la pêche et de l'aquaculture. Pour répondre aux défis auxquels ils font face, le programme est axé sur le bien-être humain, la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. La stratégie est de garantir une exploitation responsable et durable des ressources halieutiques en mettant l'accent sur les résultats à obtenir à travers la provision de conseils, d'outils et de systèmes.
Des études de cas locales seront aussi entreprises. Les résultats obtenus enrichiront la base de connaissance et pourront être appliqués ailleurs. Le programme complètera l'aide fournie par la FAO pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il soutient aussi les efforts déployés pour rationaliser l'utilisation de l'aide au développement et renforcer les partenariats entre les donateurs et les bénéficiaires de l'aide, conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

RENFORCER LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE

Les participants d'un atelier visant à définir la portée du programme ont opté pour les trois thèmes suivants : lutte contre la pauvreté, production durable et réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles. Ils ont également noté les liens étroits entre le changement climatique et ces trois thèmes. En augmentant la résilience sociale et économique des aquaculteurs et des travailleurs des pêches, en améliorant la gouvernance et en adoptant une approche intégrée pour soutenir les moyens d'existence, on renforcera leur capacité d'adaptation au changement climatique et aux autres défis mondiaux.
Les participants de l'atelier sont convenus de la nécessité d'accorder une place plus grande à la pêche et à l'aquaculture artisanales dans le programme d'action en faveur de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des risques de catastrophe. À cette fin, il faudrait améliorer les informations de référence et l'identification des indicateurs clés, qui seront élaborés dans le cadre du programme.

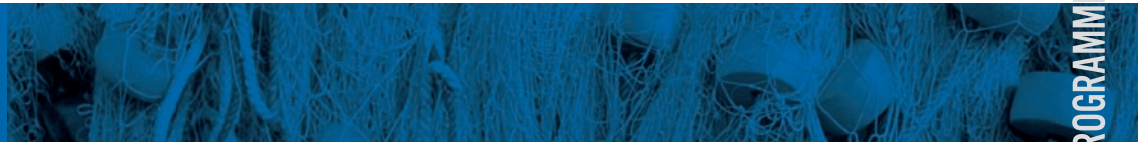

Thème 1

Améliorer la production durable pour optimiser les avantages pour la société, grâce à l'approche écosystémique des pêches et de l'aquaculture (AEP/AEA)

L'approche écosystémique suppose de produire et de prélever le poisson pour répondre aux besoins des générations présentes tout en garantissant aux générations futures la possibilité de retirer les mêmes avantages de la ressource. Elle est axée sur le bien-être humain et sur le bon état de l'environnement. Elle intègre la protection et la conservation des écosystèmes à la gestion des pêches et de l'aquaculture, qui a pour objectif la fourniture durable de nourriture, d'un revenu et de moyens d'existence. Cette démarche impliquera de renforcer la cohérence des politiques et de concrétiser leurs objectifs - en renonçant aux méthodes de planification « au coup par coup » et aux approches descendantes du passé, en encourageant une large participation des parties prenantes et en utilisant les meilleures informations disponibles.

Activités du programme

» Mises en œuvre pilotes de l'AEP/AEA dans différentes régions. Sur la base de ces expériences pilotes, des outils et des directives sont élaborés pour faciliter le processus à l'échelle mondiale.

Bénéficiaires finals

Pêcheurs, aquaculteurs et communautés tributaires des pêches et de l'aquaculture, autres utilisateurs des zones côtières et la société dans son ensemble.

Thème 2

Renforcer la contribution de l'aquaculture et des pêches artisanales à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire

Les petits producteurs sont souvent exclus des marchés compétitifs. Ils n'ont généralement pas les moyens de s'offrir les nouveaux systèmes de certification, de sorte que d'autres systèmes nationaux et régionaux sont nécessaires. En outre, les infrastructures de commercialisation ne tiennent généralement pas compte des besoins et des opportunités intérieurs. Les petits producteurs ont besoin d'une aide pour se regrouper et renforcer leur pouvoir d'achat, et il faut élargir leur accès à l'information sur la commercialisation pour les aider à devenir plus compétitifs.

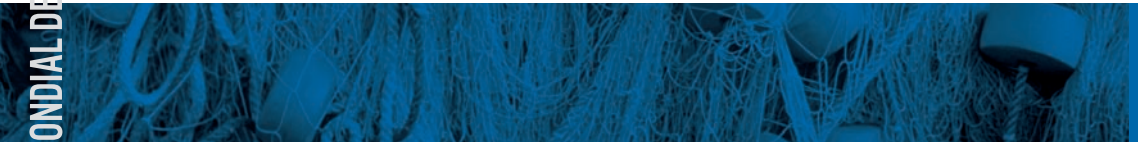

Activités du programme

- Élaborer des méthodes d'évaluation et de suivi.
- Améliorer l'accès aux marchés, tant intérieurs qu'extérieurs.
- Élaborer, tester et mettre en œuvre des politiques et des directives sur les meilleures pratiques.
- Faciliter la création de partenariats et de réseaux.

Bénéficiaires finals

Populations pauvres et en situation d'insécurité alimentaire, y compris communautés de pêcheurs et d'aquaculteurs.

Thème 3

Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles dans les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs

Depuis 1975, on a vu se multiplier les catastrophes naturelles, dont le nombre est passé d'environ 75 à plus de 400 par an.[3] L'augmentation est presque exclusivement imputable à des calamités liées à des intempéries, telles que inondations, raz de marées, tempêtes et sécheresses. Les communautés de pêcheurs et de pisciculteurs sont donc de plus en plus menacées et le changement climatique ne fait qu'accroître ce risque.

Or ces communautés n'ont souvent pas les outils ou les capacités voulues pour planifier et gérer les dangers auxquels elles sont confrontées. Le présent thème vise principalement à améliorer la résilience et la préparation des pays et des communautés et à les rendre moins vulnérables aux catastrophes naturelles, au changement climatique et au VIH du SIDA.

Activités du programme

- Intégrer les initiatives de préparation aux catastrophes et les mesures d'atténuation des effets du changement climatique dans la gestion et la planification des pêches et de l'aquaculture aux niveaux national, régional et mondial.
- Promouvoir une culture de conscience du risque et de la sécurité et de résilience aux catastrophes.
- Renforcer les systèmes de réponse et d'alerte, à commencer par l'identification, l'évaluation, la gestion et la communication des risques de catastrophe.

Bénéficiaires finals

Les communautés riveraines et côtières de pêcheurs et de pisciculteurs vulnérables, en particulier les communautés pauvres et en situation d'insécurité alimentaire.

[3] *Source:* FAO. Report of the Inception Workshop of the FAO Extrabudgetary Programme on Fisheries and Aquaculture for Poverty Alleviation and Food Security. Rome, 27–30 October 2009. FAO Fisheries and Aquaculture Report. No. 930. Rome, FAO. 2010. 68p. Disponible sur Internet à l'adresse : www.fao.org/docrep/012/i1516e/i1516e00.pdf (en anglais)

Travailler ensemble : en s'appuyant sur des décennies de coopération

Les processus participatifs sont au cœur du programme qui s'appuiera sur les partenariats et les décennies de collaboration de la FAO avec des gouvernements, des institutions des Nations Unies, des organismes régionaux des pêches, des groupements intergouvernementaux et des ONG. Au niveau national, le programme se servira des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et des Cadres nationaux des Nations Unies sur les priorités à moyen terme pour améliorer la coordination et le système d'acheminement de l'aide. Les liens avec d'autres activités et projets de la FAO seront renforcés. L'accent sera mis sur la coordination, en particulier avec le Programme Afrique et les projets relatifs aux grands écosystèmes marins de la FAO. Ces liens souligneront la volonté de concourir aux objectifs de la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide, en particulier harmonisation, alignement et gestion de l'aide axée sur les résultats.

Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO

Ce nouveau programme émane du travail primordial de la FAO dans le domaine des pêches et l'aquaculture. S'appuyant sur son expertise mondiale et sur sa neutralité, le Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO promeut le développement durable des pêches et de l'aquaculture dans les eaux continentales et marines de la planète. La gestion responsable sous-tend toutes les activités de la FAO dans ce secteur. Le Département s'est fixé pour objectif de renforcer la gouvernance mondiale, les compétences techniques et les capacités de gestion de ses Membres, d'améliorer la conservation et l'utilisation des ressources aquatiques et de donner des moyens d'action aux populations, en particulier aux femmes.

À cette fin, le Département :[4]

- collecte, analyse et diffuse l'information;
- évalue et surveille l'état des ressources sauvages et donne des conseils pour leur gestion;
- contrôle le développement et la gestion de l'aquaculture et donne des avis à ce sujet;
- entreprend des analyses socio-économiques et aide à élaborer des politiques et des stratégies;
- fournit une assistance à un réseau de commissions régionales des pêches et promeut des réseaux d'aquaculture;
- contrôle l'évolution des technologies, la transformation du poisson, la sécurité sanitaire et le commerce des aliments et donne des avis à ce sujet.

[4] *Source:* Le site du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO disponible à www.fao.org/fishery/about/fr

Prochaines étapes

Le programme, qui s'inscrit dans la lignée des travaux à long terme de la FAO, se déroulera sur plusieurs années. Trois ateliers portant respectivement sur les régions Afrique, Asie et Pacifique et Amérique latine et Caraïbes, tenus à la fin de l'année 2010, ont permis de mieux connaître les régions, de soutenir des partenariats et d'identifier les besoins et les opportunités en matière de création de réseaux et de capacités. Les comptes-rendus de ces ateliers seront soumis au Comité des pêches de la FAO, à sa vingt-neuvième session, en janvier 2011.

Le Code de conduite pour une pêche responsable

Le Code découle d'un postulat réel : si l'on veut qu'il y ait suffisamment de poisson pour les générations futures, toute personne qui pratique la pêche doit aider à préserver et à gérer les pêcheries mondiales.

Le Code :

- est un recueil de principes, d'objectifs et d'éléments d'action visant à assurer la conservation des pêcheries pour les générations futures;
- invite les pays et tous ceux qui interviennent dans les pêches et l'aquaculture à collaborer pour conserver et gérer les ressources halieutiques et leurs habitats;
- est un instrument d'application facultative, mis en œuvre par les gouvernements avec un appui technique de la FAO;
- a été élaboré conjointement par la FAO, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et le secteur de la pêche;
- a été adopté en 1995 par plus de 170 États Membres de la FAO.

L'élaboration du programme mondial de la FAO pour l'amélioration des pêches et de l'aquaculture a été soutenue par l'Agence suédoise de coopération international au développement (Sida). Les Pays-Bas et la Suède se sont engagés à contribuer à la prochaine phase du programme et d'autres partenaires seraient les bienvenus.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :
FishCode
Département des pêches
et de l'aquaculture de la FAO
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie
E-mail : FI-Inquiries@fao.org

© FAO 2011

ONDIAL DE LA FAO POUR L'AMÉLIORATION DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE PROGRAMME MONDIAL DE LA FAO POUR